

# La Lettre de La Fédé

La Lettre de la Fédé  
GESQUIERE Stéphane  
7 allée Hector Berlioz  
95130 FRANCONVILLE



Téléphone : 01 34 15 39 37  
e-mail : [secretariat@FédéGn.org](mailto:secretariat@FédéGn.org)  
Site web : <http://www.FedeGN.org>

Mars Avril 2000

Numéro 23

## EDITO

La Fédé GN poursuit son évolution, et les différents points que vous avez jugés prioritaires et que des volontaires ont pu prendre en main avancent. Le dossier d'agrément ministériel est en cour, le projet de fanzine avance à grands pas, l'annuaire des sites a été repris en main et une collaboration plus active se dessine avec Backstab comme avec Casus Belli. Le site web s'étoffe régulièrement et le CA y est maintenant présent.

## BREVES

➡ **Moyen Age n° 15** : Un nouveau numéro toujours riche en informations. Au côté des rubriques habituelles (Cuisine, boutique etc...), vous pourrez trouver des articles sur le carnaval au Moyen Age, les bâtisseurs de cathédrales, les sièges au Moyen Age etc... 28 francs chez votre marchand de journaux.

➡ **Backstab n°20** : 35 Francs La nouvelle formule plus éclectique se confirme et s'installe dans la durée. Il y est question du Grandeur Nature et de la Fédé GN. Ca n'est qu'un début, une ouverture vers une collaboration plus intense afin de faire un peu plus parler de GN dans ce magazine (Cf Backstab 20)

➡ Si vous avez une soirée avec quelques amis et que vous ne savez pas quoi faire, allez faire un tour sur <http://jesweb.free.fr>. Vous y trouverez un mini GN sur le thème de James Bond.

➡ **Casus** : Le casus Nouveau devrait sortir à la mi mars.

➡ Si vous aimez la cuisine, et surtout la cuisine médiévale, procurez vous : "La cuisine des monastères" de Marc Meneau et Annie Caen ; aux éditions la Martinière (192 pages, 350 francs).

Réputés pour leur calme et leur sérénité, les monastères furent les premiers hôtels restaurants du moyen âge. Lieux d'innovation et de raffinement, ils virent s'élaborer entre leurs murs les plus grandes traditions culinaires. Cet ouvrage contient 120 recettes.

➡ **AVARICUM SIMULATION** : RAPPEL Avaricum simulations 6 aura lieu les 3,4 et 5 novembre 2000. Le thème de cette année sera Jacques Cœur dont on fêtera les 600 ans. Pour toute information, contactez le Cercle des Compagnons d'Oniros : 10 rte des Aix, 18510 MENETOU SALON ou [nleblanc@wanadoo.fr](mailto:nleblanc@wanadoo.fr)

Les associations membres de la Fédé fin février 2000 : ( soit 34)

Nous vous rappelons qu'il est temps de renouveler votre adhésion pour l'année 2000.

AGAM, Alliance, Anachrone, ARCAN, ARES, AVATAR Avalon (33), La geste des dragons Lune (92) ; Les Arpenteurs de réalités, Celtiana, Claymore, Clepsydre, Crépuscule, Don Quichotte, Espace Ludique, Fédération Belge de Jeux de Simulation, Fey Eryndynn , Hyde Omel, Imperium Ludi, La Mare aux Diables, Les Deux Tours, Les Fils d'Ariane, Les joyeux Chaotiks, Lutiniel Ma Grand-mère est un Troll, Nouvelles Contrées, Pierres d'Ames, RAJR, Rêve de Salamandre, Rêves de jeux (69) Rôle, Smocking et Cottes de Mailles, Stimuli, WARGS.

**Comment adhérer** : Peuvent être membres de la Fédé les associations loi 1901 (ou fonctionnant selon les lois spécifiques Alsace Moselle) ayant organisées au moins un GN dans les 4 dernières années (GN étant entendu dans un sens très large). Le coût de cette adhésion est de 200 FF, plus un franc par joueur et par GN de l'année précédente. Si vous ne remplissez pas les conditions, vous pouvez nous soutenir en devenant membre associé (100 francs par ans).

Pour tout renseignement, contactez-nous.

Les associations en italique participent à l'opération carte GN

Pour les associations en gras, il est temps de renouveler votre adhésion.

## **PARTENARIAT**

Depuis plusieurs semaines, nous sommes en discussion avec différents magazines afin d'établir de réels partenariats pour faire parler du GN. Vous pourrez ainsi constater dans le Backstab n°20 qui vient de sortir, que la FédéGN vient d'y gagner une tribune. En contrepartie, et afin de gagner du temps, Backstab, Chaotiks et Casus nous ont demandés de réaliser leur calendrier des GN en servant d'intermédiaire entre les associations et eux. Bien que devenu "interlocuteur obligatoire", nous diffuserons dans la presse les annonces des associations membres et non-membres de manière indifférenciée.

Avec la mise en place de ces partenariats, c'est la reconnaissance de la Fédé Gn qui avance.

## **TELEPHONE**

Guillaume ROSQUIN de RAJR a pris contact avec France télécom pour savoir ce que coûterait une inscription sur l'annuaire pour une association possédant un n° de téléphone. Les pages blanches coûtent 64 francs HT par mois. L'abonnement aux pages jaunes coûte quant à lui 78 francs Hors Taxe par mois.

La rubrique professionnelle correspondant serait "associations, organismes culturels et socio-éducatifs"

Le lien avec un site Internet à partir des pages jaunes Internet coûte 1550 francs HT la première année et 1100 francs HT les années suivantes. Il comprend le raccourci, un bandeau d'annonce et le logo de l'association.1

## **Etes vous des entrepreneurs de spectacles**

L'organisation des spectacles vivants (concerts, spectacles musicaux, de curiosités ou de variétés) est régie par l'ordonnance du 13 octobre 1945 modifiée en dernier lieu par la loi 99-198 du 18 mars 1999 qui impose à l'entrepreneur de spectacles d'être titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles et d'être inscrit au registre du commerce et des sociétés. (Les conditions de délivrance de la licence de spectacles doivent être fixées par un nouveau décret pris en application de la loi du 18 mars 1999)

L'article 6 de l'ordonnance du 13 octobre 45 précise que les dispositions de cette ordonnance s'appliquent aux associations qui ont pour activité habituelle la production de spectacles.

La notion de spectacle vivant est définie par deux critères :

- La représentation au public d'une œuvre de l'esprit.
- La présence physique d'au moins un artiste du spectacle percevant une rémunération.

Est entrepreneur de spectacles vivant toute personne qui exerce une activité d'exploitation de lieux de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles, seul ou dans le cadre de contrats conclu avec d'autres entrepreneurs de spectacles vivants, quel que soit le mode de gestion, public ou privé, à but lucratif ou non, de ces activités.

Pour les associations, la licence est accordée au dirigeant désigné par l'organe délibérant prévu par les statuts. Elle est délivrée pour une durée de Trois ans renouvelable.

Le fait d'exercer l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant sans être titulaire de la licence est puni d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende de 200000 francs. Les personnes morales peuvent être déclarées pénalement responsables pour cette infraction.

L'obligation de licence et donc d'inscription au registre du commerce et des sociétés s'impose dès lors que les limites du spectacle occasionnel sont dépassées et lorsqu'il y a mention de l'activité de spectacles dans l'objet même des statuts et ce même pour un nombre limité de représentations.

Toute personne physique ou morale qui n'a pas pour objet, ou pour activité principale, l'exploitation de lieux de spectacles, la production ou la diffusion de spectacles peut exercer occasionnellement l'activité d'entrepreneur de spectacles, sans être titulaire de la licence, dans la limite de six représentations par an et sous réserve d'une déclaration préalable à l'autorité administrative. La déclaration préalable doit être faite au moins avant la date prévue selon des modalités à préciser par décret.

## **SALONS VISIONS DU FUTUR 2000**

Ce salon était organisé les 29 et 30 janvier sur Paris. Nous y étions représentés par Patrick Mabilie (Lutiniel), Gabriel Robert (Alliance) et Jean Pierre Boillon (Rêves de jeux). Voici les impressions de Patrick quant à ce salon.

"Le côté plus : des organisateurs hyper sympa et disponibles, qui se mettent en quatre pour essayer de répondre à vos demandes. Le côté moins : encore un peu de jeunesse, malgré le fait que ce soit la quatrième édition, car la chargée de l'espace, par exemple, n'avait toujours pas vu les lieux une semaine avant ! Et le côté super moins :

une info assez parcellaire, notamment sur le public visé et rencontré, ce qui nous a presque amenés à nous déplacer pour rien.

Le salon se décomposait en deux phases : une partie expo du mercredi au samedi matin à la mairie, donc tournée elle entièrement grand public, avec un parcours présentant l'imaginaire, dont le jdr. Des plaquettes Qu'est-ce que le GN y ont été distribuées (photocopiées gracieusement par les organisateurs). Là encore dur d'obtenir des chiffres précis, mais il paraîtrait qu'il passe environ 2000 personnes par jour à la mairie.

La deuxième phase consistait en un salon exposants regroupant les éditeurs, les fanzines, les graphistes, les fan-club et les autres (la FédéGN essentiellement), en rapport quasi exclusif avec la SF, voire un peu de méd-fan. Là nous avions un stand multi-assos (la FédéGN, représentées par Lutiniel, Alliance et RDJ), tenu par Gabriel d'Alliance et moi-même le samedi, et JPB (RDJ) le dimanche. Le samedi : environ 250 entrées, dont juste une centaine de payantes. Quasi exclusivement les gens et les amis des stands et des orgas, qui ne s'intéressaient qu'à leur petit monde. Comprenez par là des mouvements de foule d'un stand à l'autre en fonction des verres ou cadeaux offerts (de préférence en se mettant devant voire sur votre stand si vous n'y faites attention), et surtout ne pas aller voir ce que fait ce stand bizarre qui ne propose aucun livre ni revue. Pourtant le stand présentait les activités de RDJ et de la FédéGN, avec la fiche d'inscription d'Alliance, de superbes photos un peu partout, mais non ! J'ai même essayé d'organiser une partie du Carrousel des Pilotes (jeu de combat spatial plateau). Résultat : 4 joueurs : Gabriel, le vice-président de Lutiniel, et deux organisateurs. Pas un seul exposant ! Et pas une seule question non plus sur qu'est-ce que le carrousel malgré les affiches de pub et d'inscription. Bref, un monde clos qui ne vaut pas trop la peine que la Fédé s'y intéresse, à moins d'aller les chercher par le fond de la culotte !

Au moins on saura à quoi s'en tenir pour l'année prochaine.

Pour le dimanche, c'était pas mieux, voire pire ! En réfléchissant, je me dis que j'aurais pu essayer de passer parmi les éditeurs de chaque fanzine et leur caser un article sur le GN, mais franchement vu l'ambiance je n'ai pas eu le courage.

## LE FANZINE

Le dossier Fanzine avance à grands pas. Nous avons une équipe prête à se charger de la fabrication et de la distribution a des prix tout à fait compétitifs. Maintenant que nous savons ce que nous pouvons financièrement faire, il reste à constituer l'équipe de rédaction et à concrétiser le dossier pour que le premier n° puisse être édité. C'est là que chacun d'entre vous entre en jeu. Il nous faut en effet trouver un nom pour ce Fanzine et toute proposition est la bienvenue. Il nous faut ensuite trouver un responsable de la PAO, un secrétaire de rédaction (dont le rôle est de vérifier les articles avant la mise en page notamment en ce qui concerne l'orthographe) et bien entendu des rédacteurs d'articles, des illustrateurs, des photos avec les droits de publication. Nous recherchons également un rédacteur en chef.

La balle est donc dans votre camp. N'hésitez pas à contacter le secrétaire pour toute proposition ou question.

## Les fiches techniques

Mathieu Roquefort ([mathieur@altavista.net](mailto:mathieur@altavista.net) 04 67 41 11 13) poursuit sa lourde tâche consistant à sortir régulièrement des fiches techniques et pratiques. Dans le cadre de ce travail, il recherche pour le soutenir des personnes susceptibles de relire les fiches après écriture, mais aussi des personnes pouvant le seconder dans la mise à jour des fiches existantes en fonction des évolutions techniques et législatives.

Par ailleurs, si vous souhaitez qu'un sujet soit abordé, ou si vous désirez partager vos connaissances dans un domaine précis, n'hésitez pas à contacter Mathieu.

Ce mois ci joint à la lettre de la Fédé vous pourrez trouver la fiche pratique " les tuniques moyen âges " et la fiche technique sur l'agrément tourisme.

## Les associations et l'Euro

Les associations, comme tout agent économique sont concernées par l'introduction de la monnaie unique. Depuis le premier janvier 1999, la monnaie des 11 états membres de l'union Economique et monétaire est l'Euro.

Comme tout partenaire économique, les associations ont jusqu'au 31 décembre 2001 pour gérer le passage à l'Euro. Jusqu'à cette date, l'association n'est pas obligée de payer ou de recevoir des sommes en euros.

Pendant la période transitoire, les arrondis des montants en euros se feront au cent supérieur ou inférieur le plus proche. Des décalages apparaîtront car l'arrondi d'une somme n'est pas égal à la somme des arrondis. Aussi est il recommandé de ne convertir que le résultat final d'une somme et non chaque poste de l'opération.

Pour faciliter ce passage, nous vous conseillons d'envisager dès maintenant votre future politique des prix (adhésion, GN). Les associations qui émettent des factures peuvent faire apparaître la somme en euro par le double affichage. Attention toutefois. Pendant la période transitoire, encaisser un chèque en euro sur un compte en franc peut coûter

très cher en droits selon la banque, particulièrement si le chèque provient de l'étranger. Cela ne vous empêche pas de faire figurer le montant en euro à titre indicatif.

## La guerre inoffensive (extrait de Science et vie n° 990 mars 2000)

A l'attention d'organisateur de jeux contemporains, post apocalyptiques ou autres, la firme britannique POWERCOM propose des "armes" inoffensives basées sur un rayon infrarouge d'une portée de 120 mètres en mode mitrailleuse et de 20 m en mode grenade. Chaque tir provoque un bruit adapté à l'arme utilisée. Chaque joueur est équipé d'un casque relié à son arme. Lorsque le joueur est touché par le rayon, son casque émet des signaux sonores et visuels, et son arme est désactivée pendant 5 secondes. Les joueurs disposent d'un nombre de vies (de 1 à 50) programmée avant le début du duel. De même, les armes sont approvisionnées avec un nombre donné de munitions. Un compteur individuel renseigne chaque protagoniste sur son stock. Le système peut être utilisé en entraînement sur des cibles équipées de réflecteurs infra rouges.

Des produits plus proches du jouet sont aussi disponibles, comme les "lock on" ou les "laser tags"; moins sophistiqués, ils sont aussi beaucoup plus accessibles tout en restant très utilisables. L'association Rôle (Parsi) en possède une quarantaine.

## International

Après avoir établi un partenariat avec la Fédération Belge des Jeux de Simulation en 1999, nous avons développé nos contacts à l'international.

Nous sommes en particulier en relation avec :

- La liste de discussion des joueurs de GN québécois, dont certains membres envisagent de créer une Fédé GN ;
- Les fédérations scandinaves, qui se sont réunies à Helsinki le mois dernier, lors d'un colloque où Bernard Mendiburu nous représentait ;
- GdR2, la "fédération" italienne, que nous allons rencontrer à la fin du mois ;
- des associations ou des fanzines allemands, polonais, suisses, ...

Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à me contacter

Olivier ARTAUD

## Le nouveau Conseil d'administration

Vous noterez avec l'évolution du CA de larges modifications. Cela ne veut pas dire que les anciens ont abandonné le flambeau. Certains ont besoin de reprendre leur souffle (voire de donner naissance à la présidente du futur), d'autres souhaitent quitter le devant de la scène mais continuent à œuvrer dans l'ombre. La Fédé GN évolue et nous espérons que vous prendrez part à cette évolution en apportant votre pierre à l'édifice. Ce renouvellement partiel du CA nous permet d'intégrer de nouvelles bonnes volontés avec toutefois une certaine continuité dans l'évolution. Cela démontre donc que la Fédé ne se sclérose pas mais évolue, au rythme de ses besoins. Elle assoit chaque année un peu plus son ambition nationale.

Olivier ARTAUD	Président	01 41 13 78 97	<a href="mailto:Oartaud@club-internet.fr">Oartaud@club-internet.fr</a>
Pascal Meunier	vice-président	06 88 84 02 84	<a href="mailto:Meunier@imagnet.fr">Meunier@imagnet.fr</a>
Prsicile BARBE	Trésorière		<a href="mailto:Tresorerie@fedegn.org">Tresorerie@fedegn.org</a>
Fabrice Mrugala	Trésorier Adjoint		
Stéphane GESQUIERE	Secrétaire	01 34 15 39 37	<a href="mailto:Secretariat@FédéGN.org">Secretariat@FédéGN.org</a>
Jean Marie Rétif	Coordinateur National	04 78 89 67 81	<a href="mailto:Coordination@FédéGN.org">Coordination@FédéGN.org</a>
Fabien Mathon	Responsable communication	04 75 55 60 35	<a href="mailto:Communication@FédéGN.org">Communication@FédéGN.org</a>
Karuna YOGANANTHAN		04 76 57 30 42	<a href="mailto:Yoganank@schneider.fr">Yoganank@schneider.fr</a>
Patrick MABILLE	Responsable Services	01 34 25 80 99	<a href="mailto:Services@FedeGN.org">Services@FedeGN.org</a>

Votre association a changé d'adresse. Votre bureau à évolué ou certains de vos membres sont désormais connectés sur Internet. Envoyez toutes ces coordonnées à Itai Perez, le nouveau responsable de la base de donnée :

[Itai.perez@free.fr](mailto:Itai.perez@free.fr)